



Mouvement d'Éducation Populaire Autonome de Lanaudière
144, rue Saint-Joseph, 2^e étage, Joliette (Québec) J6E 5C4
Tél. : (450) 752-4700 / Téléc. : (450) 760-3586
Courriel : info@mepal.net
www.mepal.net

Communiqué **Pour diffusion immédiate**

LE MÈPAL EN FAVEUR DE LA GRÈVE SOCIALE

(Joliette, 22 octobre 2015) – Les membres du Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière (MÈPAL), réunis en assemblée générale annuelle le 20 octobre dernier, ont donné à leur regroupement un mandat fort de quatre journées de grève sociale applicable au moment opportun. Ce mandat est cumulatif aux deux journées de grève du communautaire des 2 et 3 novembre prochain, votées à la même occasion et auxquelles participeront des centaines d'organismes communautaires au Québec.

Par ce geste, les membres du MÈPAL souhaitent annoncer leur solidarité vis-à-vis tous les secteurs et groupes sociaux qui s'engageront cet automne dans un vaste mouvement de résistance aux politiques d'austérité et pour la défense des services publics dans la région lanadoise et au Québec. « C'est parce que l'austérité menace les conditions de vie et de travail, ainsi que les droits d'une grande partie de la population qu'il est impératif d'agir et de se solidariser afin d'augmenter la pression sur le gouvernement » affirme Mylène Geoffroy, coordonnatrice du MÈPAL.

Souignons que plus les droits sont attaqués, plus les besoins de les défendre sont grands, et plus le rôle des organismes qui aident les gens à défendre leurs droits est essentiel. « Considérant les menaces qui pèsent sur les groupes en défense collective des droits et considérant que la lutte pour une meilleure reconnaissance et un plein financement de l'action communautaire autonome passe par la lutte contre les politiques d'austérité, nous tenions à être prêt lorsque le mouvement prendra forme » poursuit Johanne St-Denis, présidente du Regroupement.

Ainsi, lorsqu'un pan important du réseau communautaire, qu'au moins 10 000 travailleurs et travailleuses ainsi qu'une association étudiante à vocation nationale seront simultanément en grève, le MÈPAL, en tant qu'organisation autonome, utilisera son mandat de grève et consacrera ses ressources à l'organisation et à la participation à des activités de mobilisation, d'éducation populaire et de sensibilisation pour une meilleure redistribution de la richesse. Il est également possible que des groupes membres se dotent eux-mêmes de mandat de grève sociale.

Une assemblée générale déterminante pour le MÈPAL

Par ailleurs, l'assemblée générale de mardi dernier a marqué un tournant au sein du Mouvement. En plus de présenter un nouveau logo et de dévoiler son nouveau site Internet, les membres ont opté pour une modification de la régie interne qui se veut plus inclusive de toutes les organisations (communautaires ou autres) engagées dans la transformation sociale et qui s'appuient sur l'éducation populaire autonome pour y parvenir. Il est possible de consulter le site Internet au www.mepal.net, où l'on retrouve notamment des outils d'analyse de différents enjeux sociaux ainsi qu'un « agenda militant » qui rassemblera des informations sur les différentes activités d'éducation populaire et de mobilisation sociale dans la région.

Le MÈPAL est un regroupement de 29 organismes de divers secteurs. Sa mission est de développer les pratiques d'éducation populaire dans la région et de défendre et promouvoir les droits sociaux. Le MÈPAL est membre du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÈPACQ).